

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le comité de défense et de modernisation de l'hôpital de Nanterre a été reçu à Matignon ce lundi 11 janvier

Une délégation du comité de défense et de modernisation de l'hôpital de Nanterre composée de son président, Marc Guérin, du représentant des usagers, Daniel Lependu, d'une représentante des personnels, Nathalie Franzkowiak, d'un représentant des médecins également responsable du pôle social, le docteur Jacques Hassin et de la Députée, Jacqueline Fraysse, a été reçue ce matin à Matignon par Madame Cécile Tagliana, conseillère santé auprès du Premier Ministre.

Fort de 5300 voix recueillies pendant la votation organisée les 9 et 10 janvier, la délégation a exprimé auprès du cabinet du Premier Ministre ses préoccupations notamment en ce qui concerne le maintien de l'activité en chirurgie complète et l'octroi de moyens tant humains que financiers suffisants pour mettre en œuvre un projet médical et social viable, adapté aux besoins des populations du territoire.

Madame Tagliana a tout d'abord constaté la « mobilisation unitaire » de la population, des soignants, des usagers et des élus autour d'un sujet dont elle a assuré entendre la légitime préoccupation. Elle a également reconnu les efforts de gestion importants consentis par l'hôpital et pesant prioritairement sur ses personnels.

Conformément au rôle de médiation qui est le sien, elle s'est engagée à transmettre aux différentes tutelles (ARS, Préfecture de police de Paris, Direction du CASH, DRIHL etc) le besoin urgent de répondre à la demande de clarification exprimée par le Comité : quel projet social et médical pour l'établissement ? avec quels moyens ? quelle réorganisation territoriale ?

La délégation a insisté sur la nécessité que les besoins en santé des populations restent pris en charge par des établissements publics, une grande partie d'entre elles ne pouvant, pour des raisons financières (dépassements d'honoraires, absence de complémentaire santé etc), se faire soigner dans le privé.

Le comité déterminera rapidement ses prochaines actions en fonction des décisions qui seront prises lors du prochain COPERMO (Comité Interministériel de Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins chargé d'attribuer les moyens financiers aux établissements de santé) programmé le 26 janvier.